

Bureau de la Cub : les contrats de co-développement dans la dernière ligne droite

Budget supplémentaire, contrats de co-développement, nouveau règlement intérieur, bilan de la concertation 3^{ème} phase Transports, bail emphytéotique administratif Jean Fleuret : le Bureau du jour a enchaîné divers dossiers poids lourds. Ces différents dossiers seront soumis à l'approbation du Conseil de juillet.

- Le projet de budget supplémentaire 2008 a été au cœur d'un premier débat, articulé autour de la capacité de la Communauté urbaine à mener de front, actions sur un court terme et projets au long cours. D'ultimes arbitrages doivent être rendus.
- La mécanique des contrats de co-développement est appelée à transformer en profondeur les relations Cub - communes. Travail de formalisation de 27 projets municipaux, croisement des ambitions communales et métropolitaines, expérimentation de politiques nouvelles, le champ balayé est extrêmement large et le produit fini - même si les choses ne sont pas forcément parfaites à l'issue d'un premier exercice - à la fois dense et innovant. Près de 800 actions étant compilées pour les 3 années à venir, la feuille de route de la Cub est dorénavant toute tracée. Si d'ultimes arbitrages sont sollicités, l'aboutissement de cette première génération de contrats, dans des délais extrêmement serrés, mérite d'être relevé.
- Issu d'une réflexion menée par une commission mixte ad hoc, un nouveau projet de règlement intérieur de l'assemblée communautaire a été ébauché.
- Le bilan de la concertation liée au développement du réseau de transports en commun sera également acté en juillet. Etat des lieux factuel : 542 observations consignées sur les registres, 10 023 signatures enregistrées via diverses pétitions et 130 contributions répertoriées sur le site www.concertation.lacub.fr.
- Le bail emphytéotique administratif permettant la construction d'un nouvel immeuble rue Jean Fleuret, appelé à abriter une partie des services de la Cub, devrait être signé avec la société SOMIFA, filiale du groupe FAYAT. Ce choix sera soumis à l'approbation du Conseil de juillet.